CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 24 SEPTEMBRE 2020
COMPTE-RENDU

Gymnase

La commission d'appel d'offres informe le conseil municipal du choix des entreprises
Le conseil approuve le choix.
Deux lots ont été infructueux et feront l'objet d'un nouvel appel d'offres sans toutefois impacter le début du chantier.

Extension et réhabilitation des vestiaires

L'étude du Permis de construire suit son cours.
Le conseil municipal donne l'autorisation au maire de demander une subvention auprès du Département.

Révision du PLU

Un contact a été pris avec l'Agence d'Ingénierie pour une proposition de suivi du PLU.

Vente d'une parcelle de terrain à Grande Bellevavre

Les personnes intéressées ont accepté d'acheter un terrain appartenant à la commune, d'une superficie de 47 m².

Demande de prise en charge de la scolarisation d'un enfant en classe ULIS à Attignat.

Le conseil municipal donne son accord.

P'tit Resto

Suite à la crise sanitaire l'association rencontre des problèmes de trésorerie et sollicite la mairie pour une aide financière. Une subvention d'un montant de 5 000 € leur est attribuée.

Bilan de location des salles

Un bilan des salles multimédia et polyvalente est présenté.

Désignation de 2 membres (1 titulaire et 1 suppléant) à la CLECT (Commission d'Evaluation des Charges Transférées.

Sont désignés :
Titulaire : Jean-Luc PICARD
Suppléant : Nadine HENRI

Voirie

• Les travaux communautaires sont terminés.
• Une demande au conseil départemental pour rendre prioritaire la RD28b (Route de Marboz) va être faite après consultation de la Mairie de Marboz.

• De même une réflexion est engagée pour envisager diverses solutions pour réduire la vitesse dans la commune.
• Le conseil donne son accord pour l'achat d'un bout de chemin communal par Georges Cordier Impasse du verger Guyot.
• Un devis pour faire une rampe accès PMR à l'église pour un montant de 2 400 € a été accepté. Ces travaux étaient inscrits dans le cadre de l'ADAP.
• Les travaux d'empierrement sont en cours : 250 tonnes de cailloux sont utilisées.
• Le conseil municipal est informé de la destruction d'un nid de frelons asiatiques au Clos Fontanel.
• Présence d'ambroisie : un courrier a été transmis aux agriculteurs et au conseil départemental pour la destruction.
• Le conseil est informé que la route de Malafretaz sera barrée du 28/09 au 23/10.

Affaires scolaires et communication
• École : la rentrée scolaire s'est bien passée. 179 élèves fréquentent l'école et sont répartis dans 8 classes.
• Un compte rendu d'AG du P'tit resto et du foyer rural est présenté. Le manque d'investissement des parents a été mis en avant.

Aménagement
• L'escalier métallique qui permet de rejoindre la cour depuis l'appartement situé au-dessus de la boulangerie a été installé.
• La téléphonie a été revue et confiée à TOTEM.

Affaires sociales et petite enfance
Centre de loisirs : un appel est lancé pour renforcer le bureau de Sucre d'Orge.

Gestion du patrimoine
Un logement est disponible au-dessus de la garderie.

Syndicat des eaux Bresse Suran Revermont
• Noël PIROUX, Maire de Pirajoux a été élu Président.
Patrice THÊTE, conseiller municipal a été élu vice-président.
• Une démarche pour la mise en service d'un nouveau forage est en cours.

SBVR
Jean-Louis FAVIER a été réélu Président.
Le bureau sera composé de 3 vice-présidents.

AG SIEA
Walter MARTIN est réélu président.
Les commissions ont été mises en place.

Informations COVID

Afin de respecter les mesures prises par la Préfecture de l'Ain, il a été décidé que les salles communales ne seront plus louées aux manifestations familiales jusqu'au 31 octobre. En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, cette décision pourra être prolongée.

Désignation d'un délégué au tourisme

Béatrice MERLIN est désignée pour représenter la commune aux affaires touristiques.

SEMCODA

Yves MICHON a été désigné délégué pour participer aux assemblées spéciales.

Correspondants de presse

Dans l'attente de nouveaux correspondant de presse, les articles déjà rédigés avec photos si besoin doivent être transmis à la Mairie pour le Progrès et à Daniel PIROUD pour la Voix de l'Ain.